

Économie & entreprises

REPORTAGE Alors que le Salon de l'agriculture s'ouvre à la fin de la semaine, « La Croix » est allée à la rencontre de quelques paysans qui, à plusieurs, tentent de renouveler leurs méthodes de travail pour réconcilier agriculture, environnement et société civile

Dans la Marne, des agriculteurs changent leurs pratiques

NOIRLIEU, SAINT-JEAN-SUR-TOURBE (Marne),
De notre envoyé spécial

Il faut prendre un peu de hauteur pour comprendre - ce qui n'est pas facile sur ces grandes étendues marnaises. Mais dès que l'on s'élève un peu, le territoire révèle ses vérités.

À l'est de Noirlieu, les terres sont argileuses. Elles retiennent l'eau de pluie, et sont donc historiquement favorables aux prairies et à l'élevage. À l'ouest, c'est la Champagne crayeuse, à perte de vue. Sous le ciel bleu azur et le froid mordant de février, le paysage ressemble à un gigantesque damier délavé. Il n'y a ni arbre, ni haie, ni maison : rien que des terres agricoles décrivant un triste dégradé du vert au gris, voire au blanc quand le labour, profond, fait remonter la craie du sous-sol.

« Cette partie du territoire était pauvre jusqu'à ce que la chimie révolutionne l'agriculture et permette de faire pousser ici du blé, avec de très bons rendements, explique Quentin Delachapelle, un agriculteur de la commune. Du coup, la plaine a été totalement défrichée, et on se retrouve avec un espace désert, presque exclusivement consacré aux activités agricoles. »

Cheveux châtain au-dessus d'un visage carré, regard sombre et barbe du même ton, Quentin Delachapelle en est convaincu : ce modèle de production, légitime après-guerre, est à bout de souffle. Il raconte en avoir fait l'expérience dès son installation, en 2008, dans la ferme familiale.

« La première année, j'ai eu un accident sur deux de mes parcelles, explique le paysan de 39 ans, l'une, plantée en colza, était envahie d'une graminée qui avait développé une résistance aux herbicides; l'autre, en maïs, présentait un coût de désherbage astronomique pour une efficacité discutable. Puis, j'ai compris que ces mésaventures étaient en réalité assez fréquentes et que si on ne changeait rien à nos pratiques, ça n'allait pas s'arranger... »

Le jeune homme, titulaire d'une licence de biologie écologique, décide alors de revoir son système de production. Il diversifie ses cultures et introduit du miscanthus, du chanvre et divers protéagineux comme les pois et féveroles dans son assolement. « Contrairement au blé, les prix



Quentin Delachapelle, titulaire d'une licence de biologie écologique, a décidé de diversifier ses cultures (ici du colza).

du chanvre sont stables, ce qui donne de la sécurité, explique-t-il. Quant aux protéagineux, ils ont la propriété de fixer l'azote dans le sol, ce qui permet d'économiser des engrais. »

Pour quels résultats ? Les rendements moyens obtenus par Quentin Delachapelle sont sans doute un peu inférieurs à ceux de ses voisins et ses surfaces plantées en blé ont baissé d'une dizaine d'hectares. Mais l'agriculteur estime avoir réduit de moitié sa consommation - et donc ses dépenses - de produits phytosanitaires.

Une performance qui lui permet de dégager un salaire pour son épouse, qui travaille maintenant sur la ferme. Et qui a également impressionné le ministère de l'agriculture. Aussi, lorsqu'en dé-

cembre 2012, Stéphane Le Foll décide d'organiser une journée de rencontres, à Paris, pour lancer sa grande réforme agro-écologique, Quentin Delachapelle fait partie de la poignée de paysans invités.

Depuis, le ministre est passé à la vitesse supérieure. Il rêve de convaincre la moitié des exploitations agricoles de s'engager dans ce genre de démarche d'ici à 2025. Les moyens de cette ambition sont, pour la plupart, inscrits dans la loi d'avenir de l'agriculture promulguée en octobre. En particulier les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), un dispositif qui incite les agriculteurs à se regrouper pour qu'ils progressent ensemble vers des pratiques performantes à la fois sur les plans économique et environne-

mental. « Ici, nous n'avons pas attendu les GIEE pour comprendre tout l'intérêt d'avancer à plusieurs », souligne Quentin Delachapelle. Dès 2008, il a donc participé, avec quatre autres agriculteurs, à la création d'une association, le Civism de l'Oasis, rattachée au groupement national Civism.

Parmi les fondateurs, Stéphane Mainsant, un agriculteur de Saint-Jean-sur-Tourbe, une commune située à une trentaine de kilomètres de Noirlieu. Lui aussi veut

L'agriculteur estime avoir réduit de moitié sa consommation - et donc ses dépenses - de produits phytosanitaires.

(Lire la suite page 20.)

Dans la Marne, des agriculteurs changent leurs pratiques

(Suite de la page 19.)

« redonner de la place à l'environnement dans (sa) façon de travailler » et « réconcilier l'agriculture avec les promeneurs du dimanche ». Alors, il a choisi, en 2006, d'entourer ses parcelles de bandes enherbées et de haies, de 6 à 10 mètres de large, pour « améliorer le paysage et créer des corridors écologiques afin d'aider la biodiversité à se reconstituer ». Une initiative que les chercheurs de l'Inra de Nancy-Colmar ont trouvée si intéressante qu'ils l'accompagnent maintenant pour étudier les bienfaits sur sa production agricole, sur la régulation des ravageurs par exemple.

Avec les années, le petit groupe s'est agrandi. Il compte 15 fermes aujourd'hui, soit 46 agriculteurs. Ce qui, comptablement, ne pèse rien, ou presque, dans ce territoire département à forte dominante agricole. « Nous sommes très peu nombreux, mais nous ne sommes pas quantité négligeable », conteste Stéphane Mainsant. Nous sommes maintenant bien identifiés, souvent sollicités pour nous exprimer. »

Tous ceux qui ont rejoint l'association viennent avec des envies différentes. Simon Wagler, par exemple, espère que ce travail va l'aider à « devenir moins dépendant des fluctuations de prix et à stabiliser (s)es revenus, dans un contexte de baisse des aides ». Un autre veut trouver le moyen de mutualiser le matériel agricole, pour faire baisser ses charges.

Avec les années, le groupe s'est agrandi. Il compte 15 fermes aujourd'hui, soit 46 agriculteurs.

« Les motivations premières ne sont jamais les mêmes, reconnaît Stéphane Mainsant. Mais on avance ensemble, la dynamique de groupe permet de faire sauter les verrous, de déverrouiller l'imaginaire et de reprendre en main la gestion de nos exploitations, alors qu'elle est généralement déléguée aux techniciens agricoles, aux comptables ou à la coopérative. »

En 2013, le Civam de l'Oasis a remporté un appel à projet, préfiguration à la création des GIEE. L'association a perçu une subvention de 75 000 euros sur 3 ans, ce qui lui a permis de recruter en CDI un animateur, Barthélemy Chenaux, pour qu'il fasse le lien entre tous. « Quand la création des GIEE a été annoncée, on s'est dit qu'on était dans le sens de l'histoire, se félicite Quentin Delachapelle. Ça nous a permis d'intéresser d'autres agriculteurs et de prouver que nous ne sommes pas des hurlubertus. »

SÉVERIN HUSSON

REPÈRES

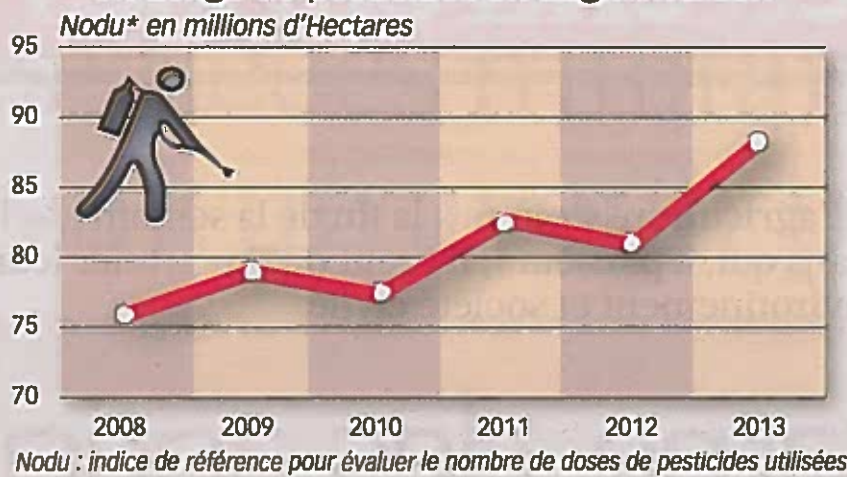
LES ENJEUX DE L'AGROÉCOLOGIE

Longtemps floue, la notion d'agroécologie est désormais définie à l'article L.1 du code rural et de la pêche maritime. Telle qu'énoncée, cette démarche vise à :

- améliorer les résultats économiques de l'exploitation ;

- préserver les ressources naturelles (sol, eau, air) en optimisant la gestion de l'énergie, des produits phytosanitaires et de médicaments vétérinaires (antibiotiques) ;
- diversifier les successions de cultures et les assolements ;
- renforcer l'autonomie des systèmes de production animale (alimentation, effluents, santé, sélection...).

Un usage de pesticides en augmentation



Source : ministère de l'agriculture

Pierre angulaire de la politique du ministre de l'agriculture, le succès des Groupements d'intérêt économique et environnemental n'est pas encore assuré

Les GIEE, un outil qui doit encore faire ses preuves

Chose assez rare, le décret d'application instaurant la création des Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) a été publié au *Journal officiel* le jour même de la promulgation de la loi qui le porte (le 13 octobre 2014). Un signe de l'importance du dispositif dans le projet de transformation de l'agriculture, porté par le gouvernement.

Cet empressement ne présage toutefois pas de la réussite future des GIEE. Selon les textes officiels, ces groupements sont des collectifs d'agriculteurs qui s'engagent dans un projet de modification de leurs pratiques, en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Aucun budget spécifique n'est prévu pour accompagner leurs actions, mais elles pourront bénéficier de « majoration dans l'attribution des aides ».

Adeptes de la preuve par l'exemple, Stéphane Le Foll a souhaité mettre en avant des initiatives existantes avant même la création du dispositif. Dès 2013, il a donc lancé un premier appel à projets, avec, exceptionnellement, un budget à la clé. Il tablait sur 25 collectifs retenus et 2,7 millions d'euros de subventions. Le ministère a retenu finalement 103 dossiers (sur 469 candidatures) et débloquera 6,7 millions d'euros.

Sauf surprise, les 103 collectifs devraient être « labellisés » en GIEE, courant février

ou mars. Puis, la machine devrait s'emballer. « Nous prévoyons de lancer deux vagues d'appels à projets par an, soit une vingtaine de candidatures annuelles pour toute la région », explique Frédéric Leduc, chargé de missions agroécologie à la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) de la Champagne-Ardenne.

Pour faire entrer dans la démarche un maximum d'agriculteurs, le ministère pourrait être tenté de multiplier les GIEE, quitte à reconnaître des collectifs peu inspirés.

Cette inflation de demandes constitue l'un des points d'inquiétude. Car pour faire entrer dans la démarche un maximum d'agriculteurs, le ministère pourrait être tenté de multiplier les GIEE, quitte à reconnaître des collectifs peu inspirés. Un risque d'autant plus grand qu'aucune aide ne sera automatiquement débloquée et que le ministre s'est personnellement engagé sur ce dossier : un échec lui serait donc immanquablement reproché.

L'autre écueil – et c'est le grand tabou de l'affaire – réside dans les niveaux de production. Car bien que le ministère n'en fasse jamais état, ces nouvelles façons de travailler risquent d'entraîner une baisse des volumes – mais pas forcément des revenus des agriculteurs, qui devraient voir leurs charges diminuer. Une perspective qui pourrait fragiliser les produits français à l'export, mais aussi la filière agroalimentaire, qui a des outils de transformation à faire tourner. Outils dont les agriculteurs sont parfois eux-mêmes propriétaires, via leur coopérative.

SÉVERIN HUSSON

ENTREPRENEURS RESPONSABLES

avec
bpifrance

Olivier Clech Produire responsable

« Ma vie n'est pas plus reposante qu'avant, mais au moins, je mets en œuvre ce à quoi je crois », confie Olivier Clech, cogérant de la société Nor-Feed Sud, à Beaucouzé (Maine-et-Loire). Cette entreprise de 20 salariés produit et commercialise des compléments alimentaires pour animaux conçus à base de plantes : extrait de citrus pour faciliter la digestion, plantes à saponines pour réduire les pertes de méthane des ruminants... « L'objectif, c'est de permettre aux éleveurs de ne plus utiliser d'antibiotiques ou de substances de synthèse », souligne le chef d'entreprise.

Cet ingénieur agronome de 48 ans, formé à l'Essec, a d'abord travaillé pour de grands groupes. Après avoir été vice-président du groupe Lallemand, en charge de développer des additifs naturels pour la santé humaine et animale, Olivier Clech a changé de cap, peu après la quarantaine.

« Je me posais beaucoup de questions sur le sens de mon travail, raconte-t-il. J'avais un très bon salaire, une belle carte de visite, mais je n'étais pas le patron. Il y avait au-dessus de moi un président, des actionnaires et des décisions prises au nom de l'intérêt du groupe. » À Nor-Feed Sud, fondée par son associé Pierre Chicoteau, Olivier Clech a le sentiment d'être doublement responsable.

La production, d'abord, est soumise chaque année à une évaluation environnementale. La matière première utilisée par l'entreprise n'est pas constituée de plantes sauvages arrachées à la nature mais de ressources végétales déjà cultivées et présentes en nombre. « On utilise beaucoup d'extraits d'agrumes, dont la production mondiale est immense, souligne-t-il. On tient compte, aussi, de la distance parcourue par nos produits. » Depuis peu, l'entreprise dispose de sa propre unité de production, à Saint-Lézin (Maine-et-Loire).

La responsabilité passe aussi par une implication des salariés dans la marche de l'entreprise. Ainsi, 7 des 15 salariés de la maison mère de Nor-Feed Sud sont associés au capital. « Leur perception complète la nôtre », explique Olivier Clech. Soutenue par Bpifrance, cette PME vient de créer une filiale en Algérie, une autre en France et commercialise ses produits sur les 5 continents. Son chiffre d'affaires, pour l'année 2014, s'élève à 4,3 millions d'euros. En croissance de 49 %.

FLORENCE PAGNEUX (à Nantes)

Entrepreneurs, Bpifrance vous soutient en prêt et capital, contactez Bpifrance de votre région : bpi.france.fr